

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA**  
**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /**  
**NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)**

**tenue à Saint John, Nouveau-Brunswick**  
**le 19 juin 2008**  
**à 9 h**

Sont présents

M. Gary Kugler	Administrateur et président du conseil
M. Pierre Charlebois	Administrateur
M. Ron Jamieson	Administrateur
M <sup>me</sup> Sharon MacFarlane	Administratrice
M. Ken Nash	Administrateur et président et chef de la direction
M <sup>me</sup> Josée Pilon	Administratrice
M <sup>me</sup> Deborah Poff	Administratrice
M. Ian Ross	Administrateur

Personnel de la SGDN également présent

M. Angelo Castellan	Administrateur principal des affaires financières (sauf pour le point 2)
M <sup>me</sup> Anda Kalvins	Directrice de l'environnement (points 16 à 18)
M. Frank King	Vice-président, Science et technologie (sauf pour le point 2)
M. Pat Moran	Directeur des services juridiques (sauf pour le point 2)
M <sup>me</sup> Gillian Morris (Adshead)	Secrétaire adjointe du conseil (sauf pour le point 2)
M <sup>me</sup> Kathryn Shaver	Vice-présidente, Affaires de la société et secrétaire générale (sauf pour le point 2)

Invités

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif de la SGDN, par conférence téléphonique, (point 6)
M <sup>me</sup> Elizabeth Dowdeswell	(points 16 à 18)
M. Tom Isaacs	(points 16 à 18)

1. Approbation de l'ordre du jour et constitution du quorum

M. Kugler préside la réunion du 19 juin 2008.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été convoqués conformément au règlement et que le quorum est atteint, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 9 h.

L'ordre du jour de la réunion est adopté à la suite d'une modification.

2. Séance à huis clos

M. Ian Ross, président du Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR), présente à *huis clos* le rapport du comité sur sa réunion tenue le 12 juin.

3. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion tenue le 10 avril 2008, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est adopté.

4. Affaires issues des procès-verbaux

M<sup>me</sup> Shaver passe en revue les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion précédente : soit que les mesures sont inscrites à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui aux fins de discussion, soit qu'elles ont été exécutées.

Les membres du conseil demandent qu'un document d'étude récent soit envoyé à chacun d'eux. Le président du conseil propose, lorsqu'un administrateur demande un document, que celui-ci soit envoyé à l'avenir à tous les administrateurs. (\*)

5. Rapport des comités du conseil

Comité sur la sélection d'un site :

M. Ron Jamieson, président du Comité, fait un compte rendu de la réunion du 18 juin du Comité en soulignant les trois principaux points qui y ont été abordés :

- l'examen de l'état de préparation de la SGDN pour la tenue du dialogue public sur la mise au point du processus de sélection d'un site;
- une discussion concernant l'étendue du programme de la SGDN pour l'engagement autochtone et l'édification de relations avec les Peuples autochtones;
- un rapport de Tom Isaacs visant à donner un aperçu de l'état d'avancement des autres programmes internationaux relatifs aux dépôts de stockage de déchets nucléaires.

Comité de la vérification, des finances et du risque/Comité des ressources humaines et de la rémunération :

M. Ian Ross, président du Comité de la vérification, des finances et du risque, présente un compte rendu de la réunion du 12 mai du Comité. Les membres du Comité ont traité de la performance de la SGDN relativement au budget de l'année en cours, examiné le rapport annuel des administrateurs et discuté des aspects préliminaires du plan d'activités pour le prochain exercice.

Le Comité a également examiné un certain nombre de points en rapport avec la transformation de l'organisation. Une séance conjointe a eu lieu avec le Comité des ressources humaines et de la rémunération pour discuter des questions de pension.

Le président du conseil invite les administrateurs à faire part de leurs commentaires et de leurs questions sur les rapports des comités. Le conseil discute de la nécessité de procéder à un examen plus détaillé des états financiers de la SGDN compte tenu de l'évolution de l'organisation.

#### 6. Mise à jour du Conseil consultatif

Le président du Conseil consultatif, M. David Crombie, se joint à la réunion par conférence téléphonique pour présenter un compte rendu de la réunion du 13 mai du Conseil.

M. Crombie indique que le Conseil a reçu et examiné les réflexions préliminaires de la SGDN sur la planification des activités pour le prochain plan d'activités quinquennal. Il souligne que le Conseil a été impressionné par la vision qui lui a été présentée pour le plan par la direction.

Le Conseil s'est également penché sur l'approche adoptée par la SGDN pour favoriser l'engagement municipal; le Conseil a fait part de ses observations à ce sujet en soulignant que la création d'un Comité des organisations municipales sera utile pour commencer à mieux faire connaître la SGDN au niveau municipal. Le Conseil appuyait tout à fait l'initiative municipale de la SGDN; il a par ailleurs attiré l'attention sur le fait qu'il est important que le Comité soit indépendant.

M. Crombie indique que le personnel de la SGDN a présenté des rapports sur les activités d'engagement et de recherche technique de la SGDN. M. Nash a présenté un compte rendu des rencontres récentes de la SGDN au Canada et au niveau international en plus de faire le point sur les activités de transformation organisationnelle de la SGDN.

Au cours de sa réunion, le Conseil consultatif s'est également penché sur les éléments suivants et a fait part de ses observations à leur sujet :

- le cadre préliminaire pour le Programme de responsabilité sociale proposé;
- le programme d'engagement autochtone de la SGDN;
- la liste des membres proposés pour le Groupe d'examen technique indépendant.

M. Crombie indique également que M<sup>me</sup> Dowdeswell s'est jointe à la réunion du Conseil pour passer en revue l'état de préparation de la SGDN pour la tenue des dialogues prévus à l'automne sur la mise au point du processus de sélection d'un site.

M. Crombie souligne que la direction, à la demande du Conseil, a présenté de l'information détaillée sur le programme technique de la SGDN.

M. Kugler invite les administrateurs à faire part de leurs commentaires sur le rapport de M. Crombie et demande à celui-ci de transmettre ses remerciements personnels aux deux membres du Conseil consultatif qui ont participé au Forum des Aînés de la SGDN en

Saskatchewan.

7. Rapport du président

Le président du conseil invite M. Nash à faire le point sur les activités de la SGDN depuis la réunion du conseil tenue le 10 avril 2008 et à faire part des développements récents dans l'industrie.

M. Nash fait le point en rapport avec les objectifs stratégiques de la SGDN :

*Engagement/édification de relations à long terme*

M. Nash indique que les progrès suivants ont été réalisés au chapitre du programme d'engagement de la SGDN et de l'édification de relations à long terme :

- l'examen public du plan de mise en œuvre préliminaire est terminé;
- d'importants progrès ont été faits au chapitre de l'édification de relations avec les organisations municipales et de plans pour la création d'un Comité des organisations municipales;
- des rencontres ont eu lieu avec les ministres de l'Énergie de la Saskatchewan et de l'Alberta.

M. Nash souligne que l'un des principaux aspects de la planification des activités sera de déterminer l'étendue de l'engagement de la SGDN au niveau communautaire tant dans les collectivités autochtones que dans les collectivités non autochtones. La SGDN doit tenir compte de ce qu'elle peut raisonnablement accomplir avec les ressources dont elle dispose. Il sera également important que la SGDN élabore une politique sur la suite à donner aux manifestations d'intérêt initiales des collectivités locales.

*Recherche et développement :*

M. Nash indique qu'une autre ronde de comités de citoyens est en cours et que les membres de ces comités se penchent sur des questions en rapport avec l'élaboration du processus de sélection d'un site.

On a entrepris l'élaboration d'une nouvelle étude conceptuelle technique et présentation de sûreté pour un dépôt de combustible irradié en formation géologique.

*Sûreté financière :*

M. Nash rappelle au conseil que la formule de financement a été présentée au gouvernement en mars 2008 et que ce dernier examine la formule. Il indique également que l'on a commencé à établir des estimations de coût pour une formule de financement qui prend en compte l'incidence de la construction de nouvelles centrales nucléaires.

*Examiner et ajuster les plans :*

M. Nash souligne que le Plan de mise en œuvre sera l'outil utilisé par la SGDN pour documenter l'adaptation des plans en fonction des nouveaux développements au fil de la progression de ses travaux.

On indique que l'équipe de direction de la SGDN a consacré beaucoup de temps à

l'élaboration de propositions pour le plan d'activités de la prochaine année.

*Gouvernance :*

Le tout nouveau Comité des ressources humaines et de la rémunération a tenu ses deux premières réunions.

M. Nash mentionne que le conseil sera appelé à examiner et à approuver plus tard au cours de la réunion la liste des membres proposés pour le Groupe d'examen technique indépendant (GETI). Les résultats des discussions initiales du GETI seront présentées au conseil à sa réunion de novembre.

*Renforcer les capacités de l'organisation :*

M. Nash indique que le programme visant à renforcer les capacités de l'organisation avance comme prévu. Il précise que l'un des défis importants sera de recruter et de retenir du personnel pour procéder à l'élargissement de l'organisation en fonction des besoins.

*Mise au point en concertation du processus de sélection d'un site :*

M. Nash indique que le Comité sur la sélection d'un site a examiné l'état de préparation de la SGDN pour la tenue des dialogues prévus à l'automne sur le processus de sélection d'un site et que le conseil se penchera sur cette question aujourd'hui.

Le conseil a tenu des séances d'information avec des membres du public, des responsables gouvernementaux, des associations et des Autochtones pour examiner les plans relatifs aux dialogues qui auront lieu à l'automne. La SGDN continuera de tenir des séances d'information au fil de la progression de ses travaux.

*Le point sur l'industrie nucléaire au Canada :*

M. Nash fait le point sur les initiatives dans l'industrie nucléaire canadienne. Il fait également le point sur l'avancement des travaux relatifs au dépôt en couches géologiques profondes d'OPG pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité.

Après discussion des différentes activités de l'industrie prévues pour la gestion à long terme des déchets de faible et de moyenne activité, le conseil souligne l'importance de la communication et de la coordination entre les différents projets. On convient de mettre ce point à l'ordre du jour de la discussion avec le sous-ministre à la réunion de septembre du conseil d'administration. (\*)

*Mise à jour internationale :*

M. Nash fait le point sur les initiatives en Finlande, en Suède, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Japon.

Les administrateurs discutent des initiatives au niveau international et de l'état d'avancement des processus des autres pays par rapport au Canada. Le conseil demande une copie du livre blanc du Royaume-Uni intitulé « Managing Radioactive Waste Safely ». (\*)

Le conseil discute également du point à partir duquel l'exigence de devenir membre de la SGDN en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* s'applique au propriétaire

d'une nouvelle installation nucléaire.

8. Rapport sur les activités d'engagement

Le président du conseil invite M<sup>me</sup> Shaver à faire le point sur les activités récentes du programme d'engagement de la SGDN.

M<sup>me</sup> Shaver souligne la tenue de plusieurs séances d'information pour discuter du Plan de mise en œuvre de la SGDN avec des membres du public, des responsables gouvernementaux, des associations municipales et des Autochtones.

Elle fait part du travail réalisé par la SGDN pour créer un Comité des organisations municipales et souligne que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) s'est dite intéressée à remplir un rôle de premier plan dans le Comité. La SGDN a rencontré individuellement différentes organisations municipales en plus de participer à la conférence annuelle de la FCM.

Les administrateurs sont invités à faire part de leurs commentaires sur le rapport de M<sup>me</sup> Shaver. Ceux-ci discutent également des ressources dont la SGDN aura besoin pour gérer les nombreuses activités d'engagement prévues au cours des prochaines années. Les administrateurs s'informent des statistiques relatives au site Web.

9. Rapport technique

Le président du conseil invite M. Frank King à faire le point sur les développements du programme technique.

M. King indique que la SGDN s'est jointe au projet du Mont Terri en Suisse et qu'elle participe à plusieurs activités conjointes de recherche souterraine dans le cadre de ce projet.

La SGDN a maintenant conclu plus de 50 contrats techniques avec des universités et des experts-conseils. De plus, elle a accepté récemment de soutenir l'initiative de quatre ans du Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) portant sur la réversibilité et la récupérabilité.

M. Kugler invite les administrateurs à faire part de leurs commentaires sur le rapport technique. Le conseil discute des avantages de la coopération internationale et de l'échange d'information entre la SGDN et ses partenaires. Le conseil discute également du rôle de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et de l'importance de l'organisme de réglementation dans le processus de la SGDN.

10. Rapport préliminaire des administrateurs

M. Kugler présente le Rapport 2007 des administrateurs sur les opérations de la SGDN qui sera présenté aux sociétés membres sous réserve de l'approbation du conseil.

Ce rapport est exigé en vertu du règlement administratif n° 1 (art. 6.2) de la SGDN. Le règlement exige que le conseil d'administration présente aux membres (à leur assemblée générale annuelle) un rapport sur les activités de l'année précédente.

Le Rapport des administrateurs vise à mettre en lumière les aspects clés des opérations et des activités de la SGDN au cours de la dernière année et à donner un aperçu général de

ce que la SGDN compte accomplir en 2008.

M. Kugler indique que le Rapport des administrateurs a été examiné par le Comité de la vérification, des finances et du risque à sa réunion du 12 mai 2008. Sous réserve de l'approbation du conseil, le rapport sera remis aux membres de la SGDN à l'occasion de l'assemblée générale annuelle le 20 juin 2008, en même temps que le Rapport annuel 2007 de la SGDN (lequel comprend les états financiers vérifiés).

M. Kugler invite le conseil à faire part de ses commentaires sur le rapport. Le conseil discute de la disponibilité du rapport et, sous réserve de l'approbation des sociétés membres, indique qu'il aimerait que le rapport soit affiché sur le site Web de la SGDN. (\*)

#### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration, après avoir examiné le Rapport 2007 des administrateurs qui lui a été présenté à sa réunion du 19 juin 2008, approuve le rapport aux fins de présentation aux membres de la SGDN.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

#### 11. Approbation des nominations au Groupe d'examen technique

Le président du conseil invite M. King à passer en revue la liste des candidats proposés pour le Groupe d'examen technique indépendant (GETI). M. King précise que le groupe doit posséder de vastes connaissances techniques dans le domaine des dépôts géologiques, et de l'expérience dans le domaine des programmes internationaux portant sur les dépôts de stockage de combustible. La recherche des candidats a été menée à l'échelle internationale; M. King recommande quatre candidats chevronnés :

- M. Allan Hooper (président proposé) (Royaume-Uni)
- M. Kaj Ahlbom (Suède)
- M. Lawrence Johnson (Suisse)
- M. Derek Martin (Canada)

Par ailleurs, M. King indique qu'il est prévu que ce groupe de quatre candidats, une fois en place, nommera un cinquième candidat pour se joindre au GETI.

Le conseil discute des antécédents et de l'expérience des candidats proposés. Il demande en outre à M. King de confirmer qu'aucune de ces personnes ne se trouve dans une situation de conflit d'intérêts qui découlerait du fait qu'elle est à l'emploi d'un sous-traitant qui bénéficierait de la relation privilégiée de cette personne avec la SGDN. M. King confirme qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts et précise que la SGDN n'attribuera aucun contrat de recherche à ces personnes pendant qu'elles sont membres du GETI.

#### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

De nommer MM. Allan Hooper, Kaj Ahlbom, Lawrence Johnson et Derek Martin au Groupe d'examen technique indépendant de la SGDN pour une période de trois ans.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

## 12. Charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération

M. Kugler invite M. Ian Ross, président du Comité des ressources humaines et de la rémunération, à discuter de l'approbation de la charte du comité.

M. Ross précise que le conseil d'administration, à sa réunion du 10 avril 2008, a accepté en principe la création du Comité des ressources humaines et de la rémunération. L'objet de ce point de l'ordre du jour est de faire approuver par le conseil :

- La charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération;
- La description de poste du président du comité;
- Une modification complémentaire de la charte du Comité de la vérification, des finances et du risque.

La charte proposée pour le Comité des ressources humaines et de la rémunération et la description de poste de son président décrivent les responsabilités de ce nouveau comité et de son président pour assurer la surveillance des politiques et des activités relatives aux ressources humaines. Cette responsabilité comprend la nomination d'un actuaire pour le régime de retraite proposé pour la SGDN.

La modification proposée à la charte du Comité de la vérification, des finances et du risque ajoute la responsabilité de surveiller l'administration financière du régime de retraite proposé pour la SGDN, y compris la nomination d'un gestionnaire de placements et d'un fiduciaire de caisse de retraite.

M. Kugler invite les administrateurs à discuter de la charte proposée, de la description de poste et de la modification à la charte du Comité de la vérification, des finances et du risque.

### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration approuve :

- ③ La charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération;
  - ③ La description de poste du président du Comité des ressources humaines et de la rémunération;
  - et
  - ③ la modification à la charte du Comité de la vérification, des finances et du risque
- telles qu'elles sont rédigées.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

13. Examen du système de gestion intégrée

Le président du conseil invite M. Nash à passer en revue les plans à long terme de la SGDN pour l'implantation d'un système de gestion intégrée (SGI).

M. Nash précise que la SGDN a adopté dans le passé les politiques et les procédures nécessaires en accord avec la croissance de l'organisation. Comme la SGDN a pris de l'ampleur et compte tenu de l'ajout de travail relié au dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité, le moment est venu pour la SGDN d'adopter un système d'assurance de la qualité.

Au cours de la dernière année, elle a effectué une évaluation des besoins à long terme en matière de système d'assurance de la qualité et de gestion opérationnelle. Le modèle cible proposé pour un système de gestion intégrée comprendrait :

- Norme internationale ISO 9001 : Systèmes de gestion de la qualité
- Norme internationale ISO 14001 : Systèmes de gestion de l'environnement
- Norme OHSAS 18001 : Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail

On prévoit d'élaborer le système de gestion par étapes et la SGDN visera en bout de ligne à obtenir une certification par rapport à ces normes. M. Nash souligne que ce programme vise à répondre aux exigences réglementaires de la CCSN, à obtenir une certification par rapport aux normes internationales et à permettre à la SGDN de se soumettre à un examen externe.

M. Kugler invite les administrateurs à discuter. Le conseil traite des différentes normes que doivent respecter les organisations nucléaires et du caractère approprié du plan recommandé. Les membres du conseil discutent également des exigences possibles de la CCSN, de l'impact sur les sous-traitants et de la nécessité pour un sous-traitant d'être certifié en vertu de ces normes.

Le conseil se dit d'accord avec le plan proposé par la direction.

14. Approbation de la Politique sur la transparence

Le président du conseil invite M. Pat Moran à discuter de la version révisée de la Politique sur la transparence.

M. Moran souligne que la politique préliminaire a été publiée aux fins de commentaires du public en même temps que le plan de mise en œuvre préliminaire au début de l'année. La politique préliminaire tenait compte des ajouts proposés par le conseil à sa réunion d'avril.

M. Moran passe en revue les commentaires reçus du public sur la politique préliminaire, notamment le maintien des documents de la période de l'étude sur le site Web et l'apport de modifications touchant la formulation afin de préciser la politique. M. Moran passe également en revue les modifications proposées à la

politique préliminaire pour tenir compte des commentaires reçus.

Le conseil discute de la façon dont la SGDN mettra en application la politique sur la transparence et des mesures à prendre pour assurer la confidentialité des questions de sécurité. La direction de la SGDN reconnaît que la politique pourra être mise à jour de temps à autre.

Avec l'approbation du conseil, la SGDN propose d'afficher sur son site Web la version révisée de la Politique sur la transparence ainsi que le rapport traitant de la prise en compte des commentaires reçus par la SGDN.

**IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration approuve :

- ③ le rapport traitant de la prise en compte des commentaires reçus;
- ③ la Politique sur la transparence de la SGDN

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

15. Progrès réalisés par rapport au plan d'activités 2008/Objectifs de rendement

Le président du conseil invite M. Angelo Castellan à passer en revue les progrès réalisés par la SGDN par rapport au plan d'activités 2008, notamment les progrès quant aux objectifs de rendement et à une mise à jour financière.

M. Castellan présente un rapport détaillé sur l'état de chaque objectif tout en soulignant que la SGDN affiche des progrès importants par comparaison avec tous les objectifs.

Il passe en revue un rapport sur les coûts de gestion et fournit des prévisions générales pour le budget et la trésorerie jusqu'à la fin de l'année. Par ailleurs, il souligne que tous les membres de la SGDN sont en règle quant aux paiements qu'ils doivent effectuer.

Le président du conseil demande si les administrateurs ont des questions ou des commentaires sur les rapports. Le conseil discute de plusieurs sujets, notamment de la stratégie de la SGDN pour les placements et la trésorerie, de la planification d'urgence et de la façon de maximiser les taux de rendement des liquidités de la SGDN tout en minimisant les risques.

16. Plan de mise en œuvre de la gestion adaptative progressive

Le président du conseil invite M<sup>me</sup> Kathryn Shaver à faire le point sur l'avancement de la finalisation du document *Mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive 2008 à 2012* (le Plan).

M<sup>me</sup> Shaver précise que le Plan décrit comment la SGDN entend procéder au cours des cinq prochaines années. Elle indique que le Plan a été affiché sur le site Web de la SGDN, qu'il a été envoyé par la poste à 1 500 personnes, qu'il a fait l'objet de discussions par les Comités de citoyens dans quatre provinces et qu'il a fait l'objet d'un cyberdialogue.

M<sup>me</sup> Shaver passe en revue les commentaires reçus sur le Plan au cours de la période d'examen par le public et discute des modifications proposées au document. Elle indique que les commentaires reçus étaient positifs en général et portaient principalement sur la clarification de certains concepts, la simplification de termes technologiques complexes et l'ajout de renseignements de base. Le Plan sera parachevé et affiché ensuite sur le site Web de la SGDN.

M<sup>me</sup> Shaver souhaite recevoir des commentaires additionnels de la part du conseil. M. Kugler demande que la direction, en accord avec la Politique sur la transparence de la SGDN, s'assure de prendre bonne note des commentaires reçus sur la mise en œuvre. M<sup>me</sup> Shaver informe le conseil qu'un résumé des commentaires reçus sera affiché sur le site Web de la SGDN. Un administrateur demande une copie de la version française du Plan aux fins d'examen. (\*)

Le conseil discute également de l'importance pour la SGDN de tenir compte dans ses plans des nouveaux types de combustible et de la construction de nouvelles centrales nucléaires et souligne la nécessité de faire preuve de transparence dans ce processus.

17. Examen de l'état de préparation pour la tenue des dialogues prévus à l'automne sur le processus de sélection d'un site

M. Kugler invite le président du Comité sur la sélection d'un site, M. Ron Jamieson, à aborder ce point de l'ordre du jour.

M. Jamieson indique que la direction et le personnel de la SGDN ont terminé une évaluation interne et confirmé au Comité sur la sélection d'un site que l'organisation était prête à aller de l'avant.

M. Jamieson précise que M<sup>me</sup> Elizabeth Dowdeswell a dirigé les travaux sur la sélection d'un site, lesquels ont abouti à la conception d'un programme d'engagement, à l'élaboration d'un document de discussion et de matériel de communication à l'appui et à la mise au point d'un cadre d'évaluation de l'état de préparation fondé sur une liste de critères détaillée. M. Jamieson invite M<sup>me</sup> Dowdeswell à passer en revue le travail accompli sur l'état de préparation de la SGDN.

M<sup>me</sup> Dowdeswell discute des principaux éléments de l'examen de l'état de préparation. Elle souligne que le cadre d'évaluation visait à minimiser les risques externes : il était en effet itératif et concerté et prenait en compte de nombreux points de vue. Elle précise qu'aucun problème majeur n'est survenu au cours du processus d'engagement et que tous les éléments importants du plan de travail étaient en bonne voie ou étaient terminés. Elle indique que le Comité sur la sélection d'un site avise le conseil que la SGDN est prête à tenir les dialogues publics sur la mise au point du processus de sélection d'un site.

M. Jamieson confirme que le Comité sur la sélection d'un site a constaté que la SGDN était prête à aller de l'avant et souligne qu'il a été impressionné par le niveau de préparation du personnel pour la tenue des dialogues à l'automne.

**IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration approuve le lancement des dialogues

sur la mise au point concertée du processus de sélection d'un site en septembre 2008.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

18. Expériences récentes en matière de sélection de site dans d'autres pays

M. Tom Isaacs est invité à présenter au conseil les expériences récentes en matière de sélection de site pour la construction de dépôts de stockage de déchets nucléaires dans d'autres pays.

M. Isaacs passe en revue certains aspects importants de la sélection d'un site en soulignant qu'il y a de nombreux enseignements, tant positifs que négatifs, à tirer des processus en cours dans les autres pays. Il passe en revue les détails des programmes en cours en Finlande, en Suède, au Japon et aux États-Unis. L'expérience montre que le processus de sélection d'un site ne peut progresser que lorsque toutes les conditions propices sont en place, et qu'on ne peut imposer un échéancier préétabli pour la sélection d'un site.

M. Isaacs invite les administrateurs à discuter de sa présentation. Le conseil discute longuement de différentes questions touchant la sélection d'un site, notamment le rôle des organismes de réglementation dans les autres pays et au Canada; l'adoption d'une méthode de gestion adaptative progressive dans d'autres pays; l'importance d'écouter les citoyens et, dans les cas jugés appropriés, d'incorporer leurs suggestions; les approches au niveau international en matière d'ententes avec les collectivités hôtes.

Le président du conseil remercie M. Isaacs de son excellente présentation. M. Kugler fait remarquer que les Canadiens continuent de dire qu'il est important que la SGDN se tienne au courant des pratiques internationales et qu'elle s'en inspire.

19. Mise à jour sur la planification des activités pour 2009-2013

M. Nash amorce avec le conseil une discussion sur l'élaboration du plan d'activités 2009-2013 de la SGDN. Le plan comprend la mise en œuvre de la gestion adaptative progressive (GAP), la réalisation et l'obtention du permis d'exploitation du dépôt en couches géologiques profondes d'OPG pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité et la fourniture d'un soutien à OPG pour la gestion de la responsabilité du cycle de vie.

M. Nash indique qu'une série d'ateliers sur la planification des activités ont eu lieu avec les membres de la direction de la SGDN et leurs subordonnés directs pour examiner les résultats du travail de planification, les conclusions des activités d'engagement et les résultats de la recherche. Un scénario de référence cadre a été élaboré pour la mise en œuvre de la GAP afin de prévoir et d'évaluer la faisabilité et les risques.

M. Nash décrit le plan d'activités prévu pour le travail relié au dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité que la SGDN assumera en 2009. Il discute également du plan de référence pur la gestion de la responsabilité du cycle de vie.

M. Nash passe en revue le scénario de référence possible pour le plan d'activités de 2009-2013 pour la gestion adaptative progressive. Il discute des défis et questions

clés qui se posent à la SGDN dans le cadre de la préparation du plan quinquennal, et passe en revue avec le conseil les principaux éléments dont la SGDN doit tenir compte dans la planification des activités.

Le président du conseil invite les administrateurs à discuter de la planification des activités. Le conseil pose des questions précises sur le programme du dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité. Les administrateurs discutent également des ententes en cours d'élaboration avec les groupes autochtones relativement à ce programme.

En rapport avec la gestion adaptative progressive, une longue discussion s'ensuit au cours de laquelle le conseil examine différents éléments de la planification. Les administrateurs discutent de la façon et de la mesure dans laquelle la SGDN se tiendra au courant des développements technologiques et en particulier des mesures qu'elle prendra pour surveiller les progrès dans le domaine du retraitement. Les administrateurs discutent de la planification des ressources de la SGDN et de la façon dont elle travaillera avec les collectivités qui font part de leur intérêt. Ils traitent également de questions pratiques, dont la dotation et des locaux à bureaux additionnels, dans le contexte de différents scénarios de croissance possibles pour réaliser la croissance progressive de l'organisation.

Le conseil discute de la nécessité d'avoir une séance approfondie sur la planification des activités à sa réunion de septembre. Les administrateurs manifestent le besoin d'examiner différents scénarios pour la planification des activités à l'occasion de cette réunion. Le conseil convient de se concentrer sur la planification des activités et de la stratégie à sa réunion de septembre et d'abréger dans la mesure du possible l'examen des autres points à l'ordre du jour.

20. Approbation du transfert des employés et du contrat pour le dépôt en couches géologiques profondes (DCGP)

Deux administrateurs, MM. Nash et Charlebois, qui ont déclaré l'existence d'un conflit d'intérêts en rapport avec ce point, indiquent qu'ils ne prendront pas part au vote sur ce point de l'ordre du jour. Le conflit d'intérêts découle uniquement de leur double rôle en tant qu'administrateurs de la SGDN et cadres supérieurs d'Ontario Power Generation.

Le président du conseil invite M. Nash à discuter des progrès réalisés dans le cadre de l'approbation du transfert des employés et du contrat pour le DCGP. M. Nash rappelle que le conseil a accepté en principe à sa réunion du 22 février que les employés d'OPG qui travaillent aux programmes de la SGDN et au dépôt en couches géologiques profondes d'OPG pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité deviennent des employés de la SGDN. Dans la foulée de cet arrangement, la SGDN s'occuperait, pour le compte d'OPG, de la réalisation et de l'obtention du permis d'exploitation du dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité, ce qui lui permettrait d'acquérir une expertise et de l'expérience en réalisation de dépôts en couches géologiques profondes, dont profiterait directement la mise en œuvre de la gestion adaptative progressive.

M. Nash indique que la transition avance comme prévu et que des efforts intensifs et des engagements sont effectués pour établir les systèmes nécessaires pour la paie, les rentes de retraite et les avantages sociaux ainsi que les autres services de soutien nécessaires. Les employés de la SGDN et d'OPG, les gouvernements et les

collectivités locales dans la région du dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité ont été avisés des plans de transition de la SGDN et d'OPG.

Le conseil discute également des risques supplémentaires pour la SGDN associés au dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité. Des précisions sont apportées à ce sujet selon lesquelles OPG continue d'assumer tous les risques financiers et qu'il n'y aura aucun risque financier additionnel pour Hydro-Québec et Énergie NB. M. Nash informe le conseil qu'OPG se propose d'être le titulaire du permis d'exploitation du dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage de déchets de faible et de moyenne activité tandis que la SGDN aura l'entière responsabilité d'exécuter le travail d'obtention des permis pour le compte d'OPG.

Le conseil demande également des précisions sur certaines modalités de l'entente conclue avec OPG en rapport avec la propriété intellectuelle et sur le rapport entre les ententes et la convention d'affiliation. Le Comité de la vérification, des finances et du risque a demandé d'examiner les ententes conclues entre la SGDN et OPG. Les détails des ententes seront soumis à l'approbation du conseil.

Le conseil discute des défis associés aux besoins de croissance de l'effectif de la SGDN au cours des prochaines années.

M. Nash discute également des communications avec le personnel de gestion concernant la transition.

#### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil approuve ce qui suit :

- a) Les employés d'OPG qui travaillent au programme de la SGDN, au dépôt en couches géologiques profondes d'OPG pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité et à la gestion de la responsabilité du cycle de vie deviennent des employés de la SGDN.
- b) La SGDN fournit des services à OPG pour la réalisation et l'obtention du permis d'exploitation du dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité et d'autres services de gestion du cycle de vie suivant des accords réciproques.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée avec abstention de MM. Nash et Charlebois.

Cette approbation est assujettie à l'examen concluant et à l'appui par le conseil des modalités contractuelles que négocient actuellement la SGDN et OPG.

#### 21. Prochaine réunion du conseil :

##### **La 4<sup>e</sup> réunion**

Le 25 septembre 2008

De 9 h à 16 h HAE

Lieu : Montréal

**Comité des ressources humaines et de la rémunération**

Le 9 septembre 2008

De 10 h 30 à 12 h 30

**Comité de la vérification, des finance et du risque**

Le 9 septembre 2008

De 13 h à 15 h 30

**Comité sur la sélection d'un site**

Le 12 novembre 2008

De 13 h à 15 h 30 (heure à déterminer)

Le président du conseil passe en revue les dates des prochaines réunions tout en soulignant qu'une réunion du Comité des ressources humaines et de la rémunération est prévue le 9 septembre de 10 h 30 à 12 h 30, suivie d'une réunion du Comité de la vérification, des finances et du risque à 13 h.

M. Ron Jamieson, président du Comité sur la sélection d'un site, avait demandé de modifier l'heure de la réunion du 12 novembre de façon qu'elle ait lieu de 13 h à 15 h 30. Le président du conseil demande à tous les administrateurs de faire rapport à la secrétaire adjointe du conseil de tout conflit d'horaire avec les dates de réunion proposées pour l'an prochain. (\*)

Un membre du conseil suggère que l'assemblée générale annuelle de l'an prochain et la réunion du conseil prévue en juin aient lieu à Québec. (\*)

Le président du conseil remercie M<sup>me</sup> Shaver de ses services comme secrétaire générale et précise que le directeur des services juridiques de la SGDN, M. Pat Moran, assumera le rôle de secrétaire général à compter du 23 juin.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil lève la séance à 16 h.

(\*) Indique des mesures à prendre.

---

Kathryn Shaver  
Secrétaire générale

---

Gary Kugler  
Président du conseil